



PELERINAGE EN TERRE SAINTE du 9 au 20 novembre 2009

CONDITIONS

Prix forfaitaire individuel de : **1.665 euros**
(calculé sur une base de 30 personnes payantes)

CE PRIX COMPREND

- l'aller-retour RAISMES - CAMBRAI - PARIS
- les voyages en avion PARIS - TEL AVIV aller et retour sur vols réguliers de la compagnie EL AL
- les taxes (dont les taxes d'aéroport, d'assurances et la surcharge pétrolière) : 150 € à ce jour.
- la mise à disposition d'un autocar pour tous trajets et transferts.
- le séjour en pension complète en hôtels trois étoiles (normes israéliennes) ou pensions religieuses de qualité équivalente, en chambres doubles.
- les entrées dans les sites et monuments mentionnés au programme.
- les services d'un guide local et l'accompagnement du pèlerinage par un prêtre
- les assurances annulation, assistance, rapatriement, bagages et responsabilité civile.
- les pourboires dans les hôtels et restaurants.
- la fourniture de documentation de voyage.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- le supplément pour l'obtention d'une chambre individuelle : **395 €** (accordée dans la limite de 10% de l'effectif total du groupe).
- les boissons, les cafés et les extra personnels.
- le pourboire à remettre au chauffeur.

CLAUSE DE REVISION DE PRIX

- Le prix est révisable en fonction d'une majoration éventuelle des taxes d'aéroport et de la surcharge de carburant, dont la valeur intégrée au présent prix se montait à 150 € la date du 16 février 2009.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- En retournant simplement à la Direction des Pèlerinages, dont l'adresse figure ci-dessous, et dûment complétée, la fiche d'inscription jointe (une par personne), accompagnée d'un chèque d'acompte de 500 euros, libellé à l'ordre des Pèlerinages Diocésains. Le solde est à verser au plus tard pour le 01/10/2009.
- Un conseil : Compte-tenu du nombre de places d'avion limitées, il est prudent de ne pas tarder à s'inscrire.
- Attention : n'oubliez pas de garder le talon 'pour mémoire' situé au bas de la fiche d'inscription.

RENSEIGNEMENTS UTILES

- Il est possible de laisser gratuitement, mais contre décharge, son véhicule dans la cour de la Maison du Diocèse de Raismes durant ce pèlerinage. Aucune solution de parking par contre n'est prévue à Cambrai par le Service des Pèlerinages.